Activité 2 : L'empereur et ses pouvoirs

* Quels sont les pouvoirs de l'empereur Auguste fondateur de l'Empire ?



Le pouvoir politique

Tous les pouvoirs du Sénat et du peuple passèrent à Auguste, et à partir de ce moment, une véritable monarchie¹ fut établie, même si, encore maintenant, on nomme aux magistratures² selon les lois.

- D'après Dion Cassius, Histoire romaine, Ier-IIe siècle après J.-C.
- Régime politique dans lequel le pouvoir est aux mains d'une seule personne.
- Les magistrats sont les responsables de la cité élus par le peuple.

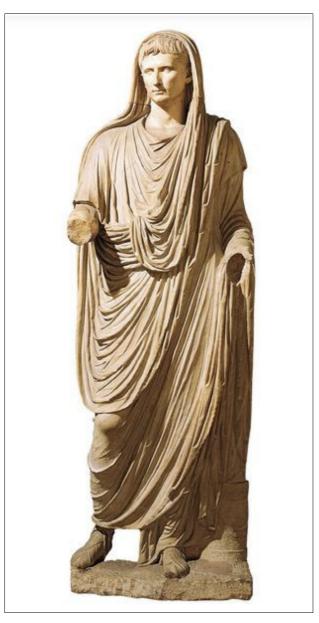
ᢃ « Nul ne lui résistait »

Quand Auguste eut séduit les soldats par ses dons, le peuple par ses distributions de blé, tout le monde par les douceurs de la paix, il commença à attirer à lui l'autorité du Sénat, des magistrats, des lois.

Nul ne lui résistait car les nobles recevaient richesses et dignités. On aimait mieux le présent et sa sécurité que le passé avec ses périls¹. Un nouvel esprit avait partout remplacé l'ancien: chacun renonçant à l'égalité, les yeux fixés sur le Prince, attendait ses ordres.

- Tacite, Annales, IIe siècle après J.-C.
- Référence aux guerres civiles qui ont déchiré Rome et auxquelles Auguste a mis fin.





5 Auguste, chef de la religion romaine

En 12 avant J.-C., Auguste obtient le titre de « Grand Pontife » (chef de la religion). Il devient un personnage sacré que tous les habitants doivent honorer : c'est le culte impérial (voir p.126). Auguste en pontife, l^{er}siècle avant J. C., Rome.